

Système financier marocain vers l'inclusion financière : analyse et recommandations

Moroccan financial system towards financial inclusion: analysis and recommendations

Jamal Sekali (Docteur)

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Salé
Université Mohammed V, Rabat, Maroc

Mail : jamal_sekali@um5.ac.ma

Mohamed Bouzahzah (Enseignant-Chercheur)

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Salé
Université Mohammed V, Rabat, Maroc

Mail : mobouzahzahgmail.com

Date de soumission : 04/03/2021

Date d'acceptation : 05/04/2021

Pour citer cet article :

SEKALI, J., & BOUZAHZAH, M. (2021) « Système financier marocain vers l'inclusion financière : analyse et recommandations », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 5 : numéro 1 » pp : 267- 289.

Résumé

Le Maroc s'est inscrit durant les deux dernières décennies dans un processus continu de modernisation de son secteur financier afin d'accroître son efficacité, d'accompagner et de soutenir le développement économique et social du pays, et d'améliorer son attractivité sur le plan international. En plus, les autorités marocaines ont mis en place plusieurs réformes visant de doter le pays d'un système à même de mobiliser l'épargne de manière efficace et de l'allouer avec efficacité au financement de l'économie.

Récemment, l'orientation des décideurs politiques est passée du développement financier à l'inclusion financière pour favoriser une croissance économique durable. Bien que le sujet ait fait l'objet de peu d'études théoriques et empiriques, la plupart des travaux existants montrent cependant le rôle déterminant de l'inclusion financière dans le développement économique d'un pays.

L'objectif de notre article est d'étudier l'évolution du système financier marocain, d'une part, citer les politiques adoptées par les autorités marocaines pour développer le secteur financier et, d'autre part, d'analyser la stratégie l'inclusion financière au Maroc comme levier du développement économique.

Mots-clés : Inclusion financière ; secteur bancaire ; marché boursier ; capitalisation boursière ; dépôts ; BAM.

Abstract

Over the past two decades, Morocco has been part of a continuous process of modernizing its financial sector in order to increase its efficiency, to accompany and support the economic and social development of the country, and improve its international appeal. In addition, the Moroccan authorities have implemented several reforms aimed at providing the country with a system capable of mobilizing savings effectively and allocating them efficiently to finance the economy.

Recently, the focus of policymakers has shifted from financial development to financial inclusion to foster sustainable economic growth. Although the subject has been the subject of few theoretical and empirical studies, most of the existing work nonetheless shows the determining role of financial inclusion in the economic development of a country.

The objective of our article is to study the evolution of the Moroccan financial system, on the one hand, to cite the policies adopted by the Moroccan authorities to develop the financial sector and, on the other hand, to analyze the financial inclusion strategy in Morocco as a lever for economic development.

Keywords: Financial inclusion, banking sector, stock market, market capitalization, deposits, BAM.

Introduction

L'inclusion financière a attiré au cours de ces dernières années un intérêt croissant de la part des institutions internationales, des régulateurs du secteur financier ainsi que des pouvoirs publics. Cette tendance traduit une prise de conscience du rôle que peut jouer cette dernière dans la promotion d'une croissance inclusive et la concrétisation des objectifs de développement durable.

Depuis près d'une décennie, les autorités marocaines, ont inscrit l'inclusion financière parmi leurs actions prioritaires. Soucieux de réduire les inégalités sociales et économiques et de promouvoir le rôle de toutes les franges de la population dans l'économie de pays (Demirguc-Kunt, et al., 2018). Les possibilités d'élargir l'inclusion financière dans les pays de la région sont donc importantes, en particulier chez les jeunes et les pauvres.

L'inclusion financière, c'est-à-dire la possibilité pour tous les agents économiques ont accès à des services financiers formels et peuvent utiliser ces services de manière efficace, est devenue une priorité importante de la politique publique à la suite de la récente crise financière mondiale. Au lendemain de celle-ci, les dirigeants des institutions financières internationales ont reconnu les objectifs politiques que constitue le renforcement de l'inclusion financière. Globalement, l'absence d'accès d'un grand nombre d'adultes, en âge de travailler, au secteur financier formel est une véritable préoccupation politique mondiale. Par exemple, selon la base de données Global Findex (2017) (Demirguc-Kunt, et al., 2018), 515 millions d'adultes dans le monde ont ouvert un compte auprès d'une institution financière ou via un prestataire de services bancaires par téléphonie mobile entre 2014 et 2017. Dans les économies à revenu élevé, 94 % des adultes détiennent un compte, contre 63 % dans les économies en développement¹. Au cours des dernières décennies, les banques centrales des pays développés ont pris des initiatives conjointement avec des agences multilatérales telles que le FMI, le G20 et l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI) en vue de renforcer le programme bancaire inclusif.

Des études récentes montrent qu'un meilleur accès au système financier présente des avantages à la fois sociaux et économiques (Wurgler, 2000 ; Demirgüç-Kunt et al., 2008; Burgess et Pande, 2005 ; Banerjee et al., 2013 pour l'Inde ; Bruhn et Love, 2009 et Bruhn et Love, 2014 pour le Mexique, Karlan et Zinman, 2010 pour l'Afrique du Sud ; Dupas et Robinson, 2009 pour le Kenya. Selon la Banque mondiale (2018), l'inclusion financière est un

¹ À l'heure actuelle, au Maroc, seulement 29 % des adultes ont accès à un compte courant, soit un chiffre bien inférieur à la moyenne de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (44 %).

facteur clé dans la réduction de la pauvreté et le renforcement de la prospérité. En conséquence, l'inclusion financière devrait contribuer à réduire la pauvreté, puis l'inégalité des revenus. Partant de là, la question qui peut être posée est la suivante : **Dans quelle mesure l'inclusion financière peut-elle constituer un vecteur de développement du secteur financier marocain?**

D'une part l'objectif de notre article est de décortiquer et d'analyser le développement du secteur financier marocain et, d'autre part, analyser l'ampleur de la stratégie de l'inclusion financière.

Dans un premier lieu nous allons proposer une description du système financier marocain en analysant ses forces et ses faiblesses, puis, dans un deuxième lieu, présenter l'inclusion financière, son évolution, ses indicateurs ainsi que ses obstacles.

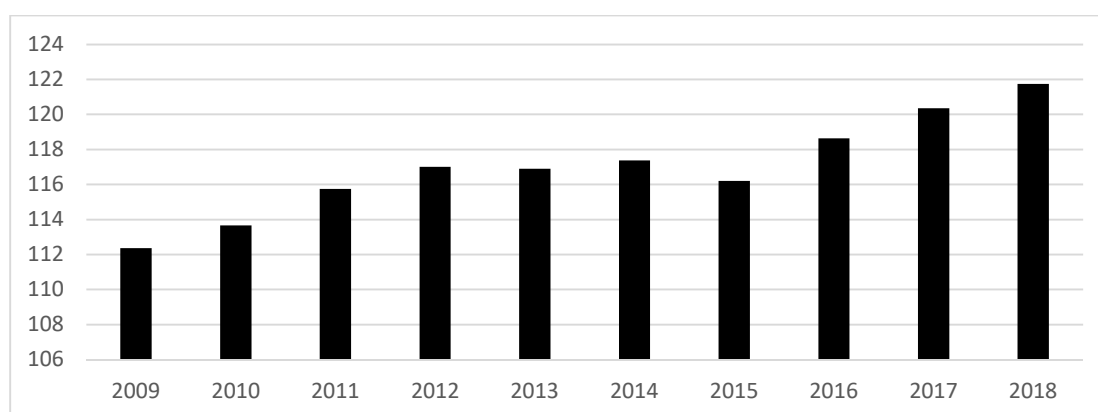
1. Système financier marocain : évolutions et perspectives

1.1 Développement du secteur bancaire

Le secteur bancaire marocain est considéré comme l'un des plus performants dans la région MENA. À la fin de 2018, le total des actifs du système bancaire marocain représentait 121% du PIB. Le taux d'activité bancaire, appréhendé par le total des actifs du secteur bancaire en % du PIB, a connu une hausse d'une année à l'autre, après 116% en 2011 et 115% en 2009, pour atteindre 120% du PIB en 2017 (Figure 1).

Cependant, il reste dominé par trois banques d'importance systémique qui se partagent à elles seules 64,3% de l'actif, 63,7% des crédits et 65% des dépôts du secteur en 2018 contre respectivement 65,4%, 64,1% et 65,9% en 2017.

Figure 1 - Total des actifs du secteur bancaire en % du PIB



Source : BANK AL-MAGHRIB

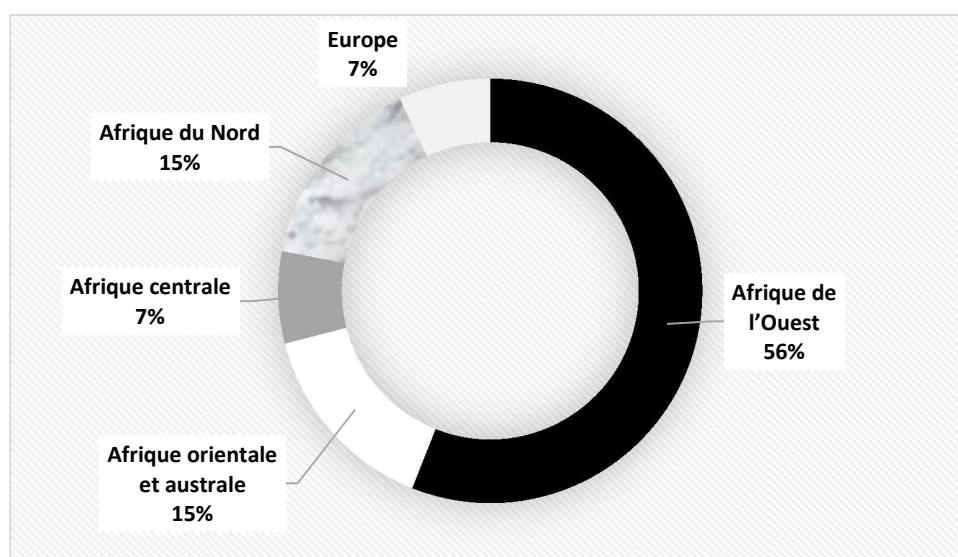
La composition du système bancaire marocain a été enrichi au cours des dernières années. Le secteur bancaire représente environ deux tiers des actifs du système financier, mais ne compte que 30 institutions financières, avec 24 banques commerciales en 2018 contre 19 banques commerciales en 2017². Le reste du système bancaire comprend les banques, les banques offshore, les sociétés de crédit à la consommation, les sociétés de crédit-bail, et les associations de micro-crédit.

La grande majorité des banques ont des propriétaires privés, y compris des groupes privés marocains, des compagnies d'assurance, des organismes de sécurité sociale et des groupes bancaires étrangers. Au total, sept banques appartiennent à des intérêts étrangers.

À la fin de 2018, il y avait, outre les 24 banques, 28 sociétés de financement, 6 banques offshore, 13 associations de micro-crédit, 10 sociétés intermédiaires en transfert de fonds, la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) et la Caisse centrale de garantie (GCC).

Les banques marocaines ont également d'importantes activités à l'étranger. Au total, ils ont 41 filiales étrangères et 18 succursales, en particulier en Afrique sub-saharienne. Les banques comptent près de 1 500 agences bancaires, principalement en Afrique de l'Ouest (56%), en Afrique orientale et australe (15%) et en Afrique centrale (7%). Il existe également des agences dans d'autres pays d'Afrique du Nord (15%) et en Europe (7%). En outre, il existe 50 bureaux de représentation, dont la grande majorité sont basés en Europe (Figure 2).

Figure 2 - Répartition du réseau d'agence à l'étranger



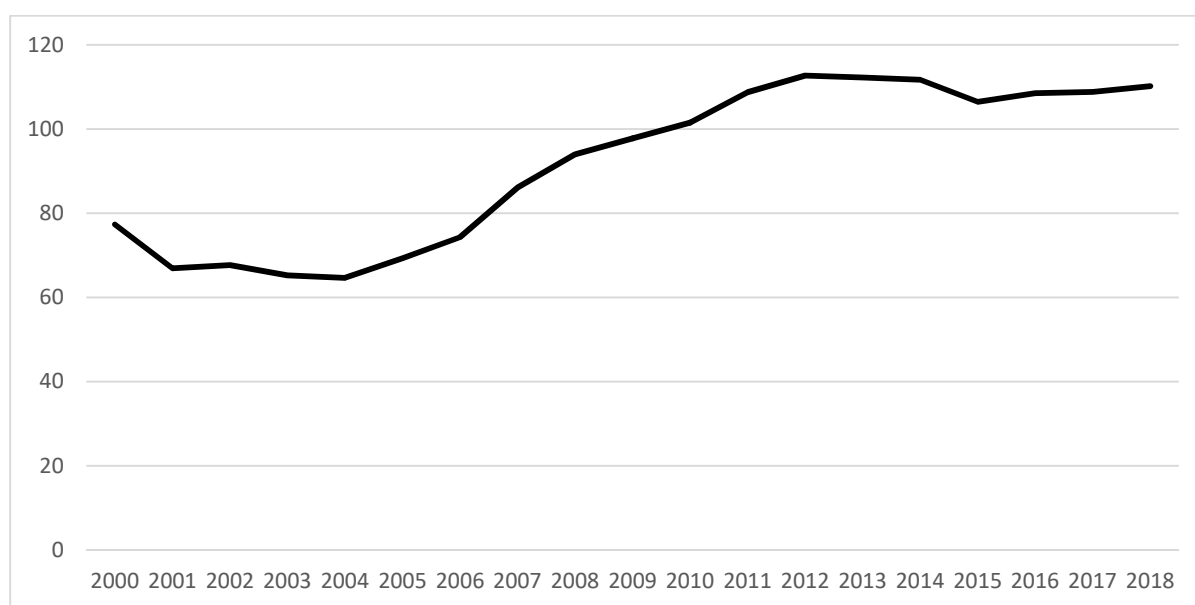
Source : BANK AL-MAGHRIB

² Il faut noter que le secteur bancaire marocain s'est enrichi par cinq banques dont l'activité n'a réellement démarré qu'à partir de l'année 2018.

Les trois plus grandes banques dominent le secteur bancaire marocain. Attijariwafa Bank, GBCP et BMCE représentent collectivement environ 61% du total des actifs. Lorsque l'on considère les cinq plus grandes entreprises, ces banques représentent environ 77% du total des actifs. Le niveau de concentration est assez stable.

L'évolution de crédit de système financier marocaine est relativement stable depuis quelques années. Le crédit intérieur, fourni par le secteur financier marocain, a augmenté en pourcentage du PIB depuis 2006 et s'est arrêté après le printemps arabe de 2012. Entre 2012 et 2016, le crédit intérieur en pourcentage du PIB est resté stable, à environ 108%. Depuis 2016 le crédit intérieur fourni par le secteur financier marocain a enregistré une augmentation pour atteindre 110% (EL KHATTABI, 2021).

Figure 3 - Crédit intérieur fourni par le secteur financier (% du PIB)



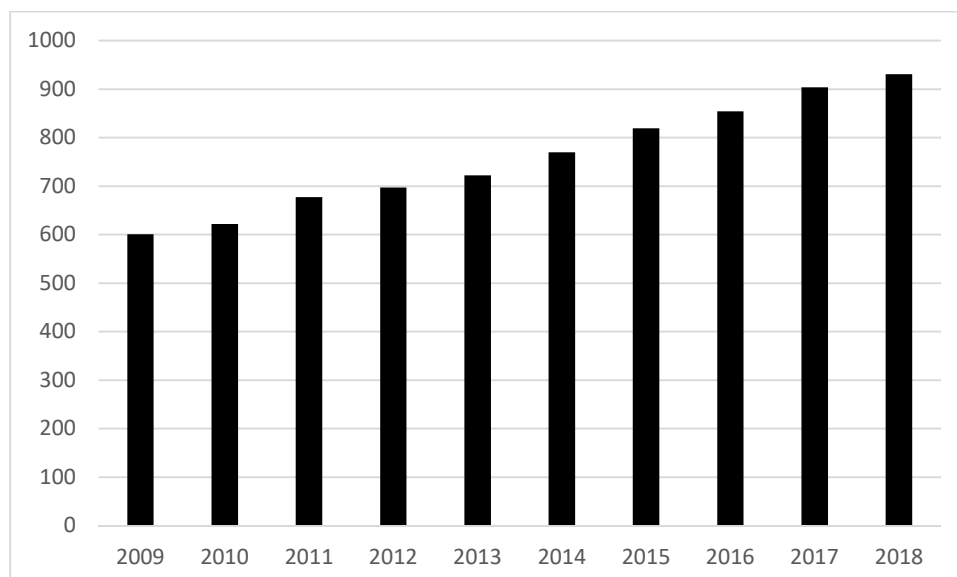
Source : BANK AL-MAGHRIB

Concernant les ressources des banques marocaines qui demeurent constituées essentiellement des dépôts collectés auprès de la clientèle qui ont enregistré une hausse de 27,5 milliards de dirhams d'une année à l'autre, pour atteindre 931 milliards de dirhams à fin 2018. Les dépôts restent la principale source de financement des banques, fournissant un financement stable et relativement bon marché.

Les banques ont principalement recours à des dépôts à vue ne portant pas intérêt (environ 60% des dépôts), tandis que les dépôts à terme sont moins pertinents et relativement à court

terme. De nos jours, les coûts de financement des dépôts sont inférieurs à 2%, tandis que les financements alternatifs sont nettement plus coûteux (Figure 4).

Figure 4 - Dépôts clientèle En milliards de MAD

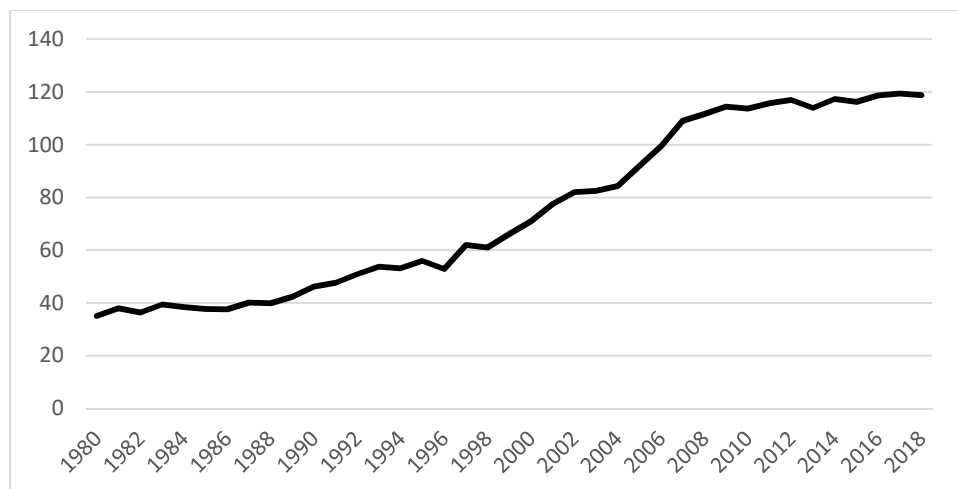


Source : BANK AL-MAGHRIB

Examinant la masse monétaire qui correspond à la somme des circulations fiduciaires hors banque, des dépôts à vue autres que ceux du gouvernement central, des dépôts d'épargne à terme et des dépôts en devise étrangère des secteurs résidents autres que le gouvernement central, les chèques de banque et de voyage, ainsi que d'autres titres comme les certificats de dépôt et les billets de trésorerie. Nous constatons que le Maroc jouit, selon cet indicateur, d'un secteur financier relativement développé.

Par ailleurs, le Maroc a enregistré une augmentation de la masse monétaire par rapport au PIB, pendant la dernière décennie. Cela peut être expliqué par la hausse des dépôts à vue et par une progression remarquable de la masse monétaire. En effet, plus la valeur de ce ratio est élevée, plus le système financier est développé, notamment à travers l'élargissement des mécanismes de l'épargne, l'accroissement de la taille du secteur bancaire, l'amélioration de la fourniture de services financiers, et l'augmentation de la liquidité dans l'économie (Figure 5).

Figure 5 - Masse monétaire (% du PIB)

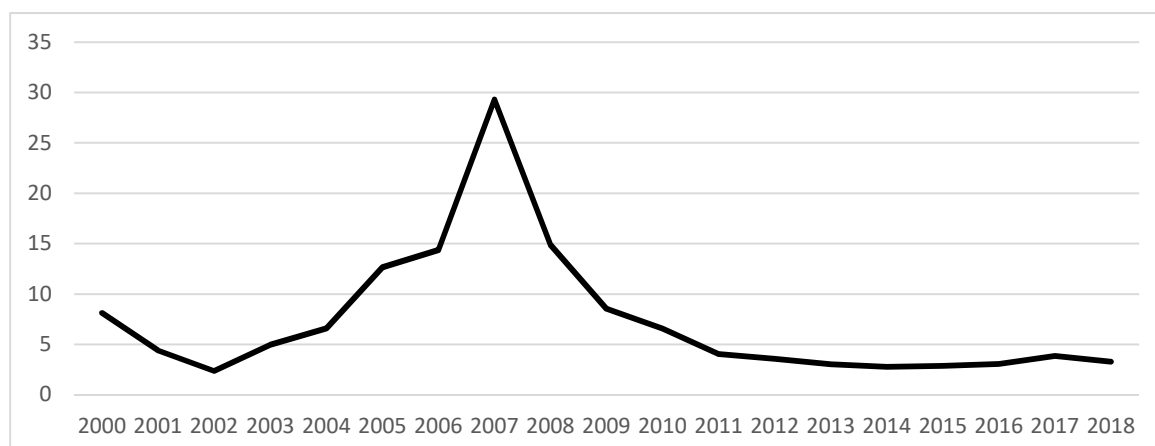


Source : BANK AL-MAGHRIB

1.2 Développement du marché boursier

S'agissant des marchés des capitaux, la Bourse de Casablanca est la seule bourse au Maroc. Il n'apporte qu'une contribution marginale au financement de l'économie. En fait, il a contribué ces dernières années à moins de 10% du financement total de l'économie. La (Figure 6) indique que la valeur des actions échangées au Maroc a connu une forte baisse après la crise financière de 2008. Par ailleurs, cet indicateur n'a jamais dépassé la valeur de 10% du PIB après l'année 2009.

Figure 6 - Actions transigées, valeur totale (% du PIB)



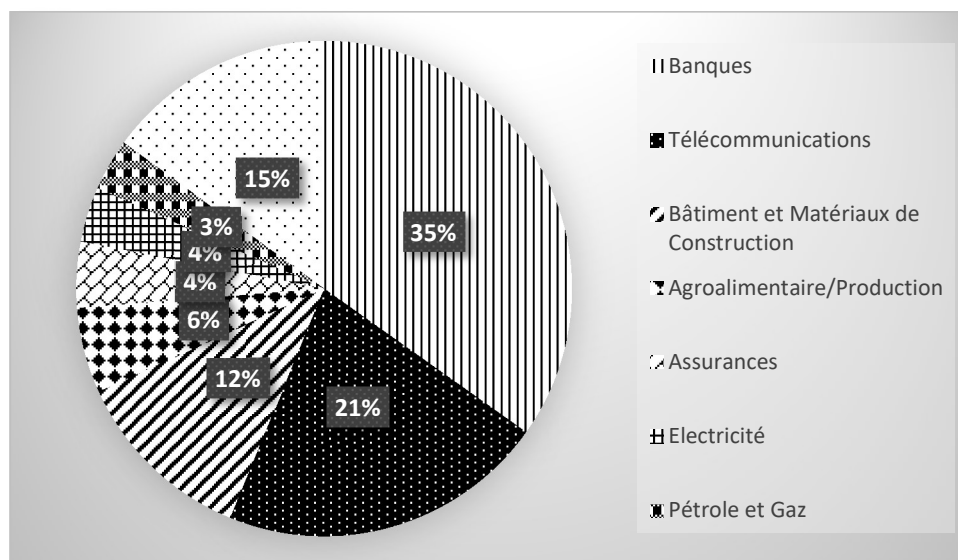
Source : BOURSE MAROCAINE

En outre, les banques marocaines jouent également un rôle crucial sur les marchés des capitaux. Au total, douze banques sont cotées en bourse, ce qui représentait environ 35% de la capitalisation boursière totale à la fin de 2018.

Le marché boursier n'a pas pleinement exploité son potentiel d'allocation de ressources, les banques demeurant la source de financement privilégiée du secteur privé. La capitalisation boursière des sociétés nationales cotées en bourse a en fait diminué ces dernières années. Les sociétés nationales cotées en bourse avaient toujours une valeur marchande d'environ 75% du PIB à la fin de 2010, ce qui est tombé à environ 50% du PIB.

De plus, l'analyse de la concentration par secteur économique met en évidence l'importance du secteur bancaire (35%), du secteur des télécommunications (21%) et du secteur de la construction et des matériaux de construction (12%), qui représentaient 68% de la capitalisation boursière en 2018 (Figure 7).

Figure 7 - Répartition de la capitalisation boursière par secteur

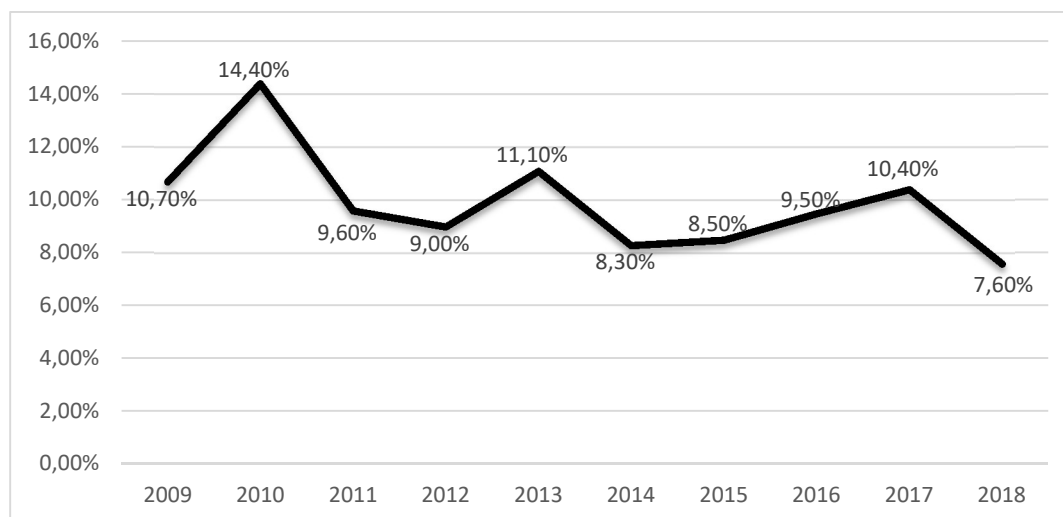


Source : BOURSE MAROCAINE

L'un des points faibles les plus importants de la cote casablancaise demeure le faible niveau de liquidité. En effet, le ratio de liquidité a diminué à 7,6% en 2018 contre 10,4% en 2017 et ce, après une légère tendance haussière entre 2015 et 2017. Cette diminution importante est à relativiser dans la mesure où le nombre de titres traités n'a baissé que de 0,59% en passant de 205 millions en 2017 à 204 millions en 2018. Cette situation est due au fait que certaines valeurs parmi les plus échangées sur le marché boursier ont enduré des baisses considérables de leurs cours produisant ainsi une baisse du volume globale de transactions.

Cette faiblesse de la liquidité s'explique par des facteurs structurels comme l'écart entre les prix de l'offre et de la demande fixés par les donneurs d'ordre, mais aussi par le facteur flottant du marché.

Figure 8 - Evolution du ratio du marché boursier



Source : BOURSE MAROCAINE

Le nombre de sociétés cotées à la Bourse de Casablanca est resté relativement stable pendant des années, avec Soixante-seize sociétés en 2018. Le marché est assez concentré. La plus grande société cotée en valeur de marché, Maroc Telecom (ITISSALAT AL-MAGHRIB), en 2018, représentait 21,7% de la capitalisation boursière, par exemple. En outre, les cinq plus grandes sociétés cotées représentaient près de 60% de la capitalisation boursière totale (IAM, AWB, BMCE, BCP et DOUJA PROM ADDOHA).

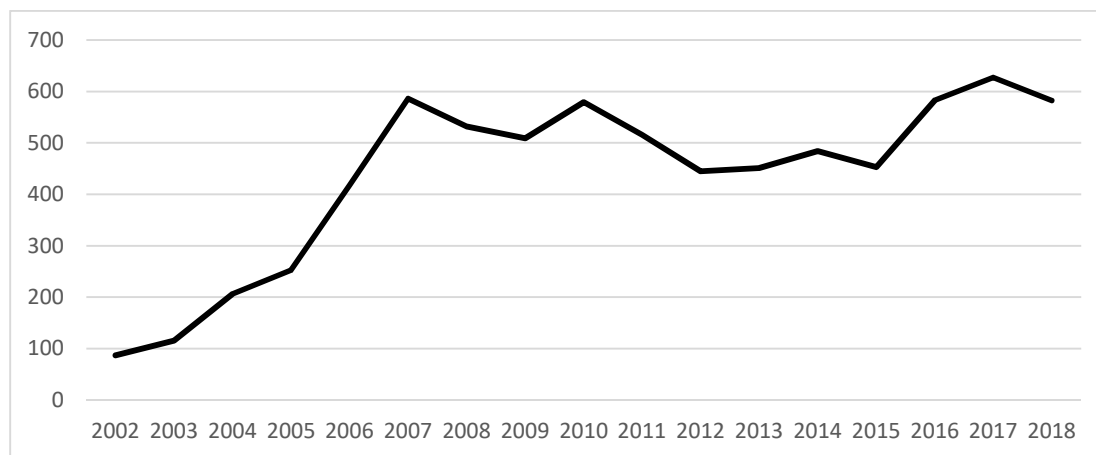
En plus, la (Figure 9) montre que la capitalisation boursière³, a connu une progression considérable au cours des années 2000. Au terme de l'année 2018, la capitalisation boursière s'est établie à 582 milliards de dirhams, contre 87,2 milliards de dirhams, soit une augmentation de 494,8 milliards de dirhams par rapport à 2002 (+567%), grâce à la mise en œuvre d'importantes réformes ont été menées au cours des deux dernières décennies par les autorités marocaines.

Toutefois, le marché marocain a pratiquement souffert des turbulences que connaissent les marchés émergents depuis le milieu de l'année 2008. Par exemple, la capitalisation boursière au Maroc a connu un recul de 4,47% 2009. Ensuite, à partir des années 2009, la capitalisation

³ La capitalisation boursière (également connue sous le nom de valeur marchande) se calcule en multipliant le cours de l'action par le nombre d'actions en circulation.

boursière a enregistré une hausse de 13,78% avec 579,02 milliards de MAD. Puis, l'évolution de ce ratio a été caractérisée par une quasi-stagnation depuis 2010.

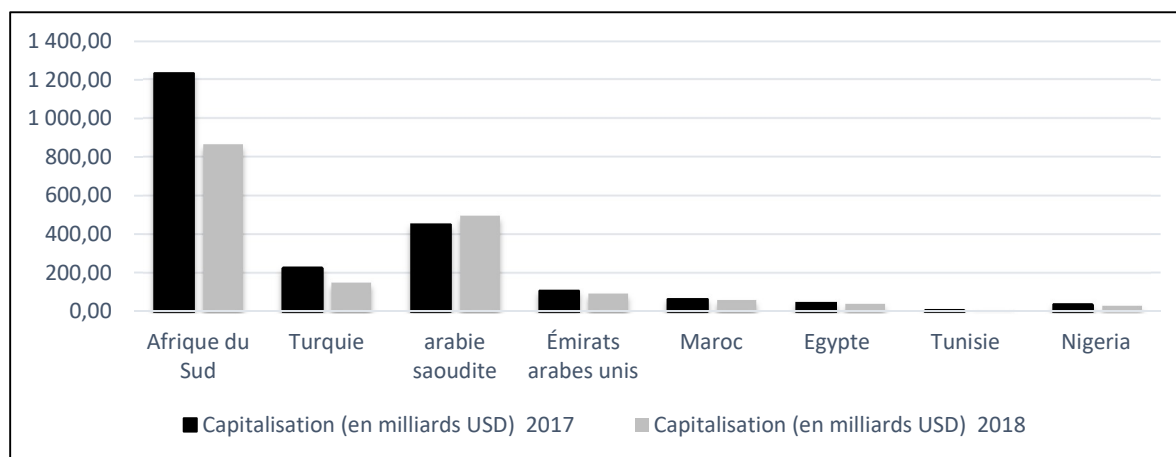
Figure 9 - Capitalisation boursière (en milliards de MAD)



Source : BOURSE MAROCAINE

La faiblesse de la capitalisation boursière du marché boursier marocain ressort de manière claire en comparaison avec d'autres places boursières internationales, comme en témoigne la (Figure 10). En 2018, la capitalisation boursière de Casablanca, qui s'établit à 61,1 milliards USD, est inférieure à celles de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, qui s'élèvent respectivement à 496,4 milliards USD et 93,8 milliards USD. L'écart avec les bourses émergentes comme le l'Afrique du Sud (865,3 milliards USD) et la Turquie (149,3 milliards USD) est aussi important.

Figure 10 - Comparaison de la capitalisation boursière (2018)



Source : BOURSE MAROCAINE

2. Politiques de développement du secteur financier marocain

Le Maroc s'est inscrit durant les deux dernières décennies dans un processus continu de modernisation de son secteur financier afin d'accroître son efficacité, d'accompagner et de soutenir le développement économique et social du pays, et d'améliorer son attractivité sur le plan international. Ce processus inclut la réforme du secteur bancaire, des marchés financiers, ainsi que des politiques monétaires et de taux de change.

En plus, les autorités marocaines ont mis en place plusieurs réformes visant de doter le pays d'un système à même de mobiliser l'épargne de manière efficace et de l'allouer avec efficience au financement de l'économie. Ces réformes visaient par ailleurs à faire converger la réglementation marocaine en la matière vers les standards internationaux.

Bien que le système financier marocain ait assez bien résisté à la crise financière, la réglementation et la supervision ont été renforcées conformément aux nouvelles normes internationales. En effet, Bank Al-Maghrib s'est engagée à renforcer la résilience et la robustesse du système bancaire national en renforçant la réglementation et la supervision, notamment en adoptant progressivement les normes de Bâle III relatives à l'adéquation des fonds propres et à la liquidité et en améliorant la résolution bancaire.

Ainsi, en matière de contrôle et de supervision du secteur financier, deux nouvelles entités ont été créés en novembre 2016. Il s'agit tout d'abord de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)⁴ qui remplace le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) avec plus d'indépendance dans l'exercice de ses missions. Il s'agit également de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS)⁵ quant à elle vient accompagner le progrès enregistré par le secteur des assurances et en vue d'assurer une plus grande convergence vers les standards internationaux en matière de supervision.

Avec la création de l'ACAPS et l'AMMC, au côté de Bank Al-Maghrib l'ensemble du secteur financier marocain devient soumis à des autorités de contrôle indépendantes, garantissant

⁴ L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) est l'autorité des marchés financiers du Maroc. Il doit assurer la protection de l'épargne investie dans des instruments financiers. Cela repose sur le principe de l'égalité de traitement, de la transparence, de l'intégrité des marchés des capitaux et de la protection des investisseurs. À cette fin, il contrôle les activités des courtiers en valeurs mobilières, des fonds de placement collectifs et des infrastructures de marché financier.

⁵ L'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) est chargée de la surveillance des sociétés d'assurance et des fonds de pension. L'ACAPS est, à l'instar de l'AMMC, l'un des organismes gouvernementaux jouissant d'une autonomie financière.

ainsi une meilleure coordination de la supervision du secteur et un contrôle plus efficace du secteur financier considéré comme vital pour l'économie nationale.

Dans le même sillage, la nouvelle Loi bancaire, approuvée en novembre 2014, prévoit un dispositif de surveillance macro-prudentielle, de prévention des risques et de gestion des crises via la création du Comité de coordination et de surveillance des risques systémiques composé des représentants des trois Autorités de Contrôle, pour assurer l'évaluation, le suivi des risques et de proposer les mesures appropriées permettant d'atténuer les effets de tels risques. Ces réformes fondamentales au niveau de la supervision de contrôle du secteur financier constituent la garantie d'un contrôle plus efficace et garant de la confiance des investisseurs du secteur.

Toujours dans le cadre du renforcement de l'efficacité du secteur financier, la panoplie d'instruments financiers offerts aux investisseurs et aux émetteurs a été diversifiée.

Dans le même sens, il a été procédé à la modernisation du cadre légal régissant la titrisation des créances dans l'objectif de créer un cadre juridique adapté aux besoins économiques de notre pays. Ainsi, la loi relative à la titrisation a été amendée pour élargir le champ des émetteurs et des actifs éligibles à la titrisation. Ce nouveau cadre légal permettra de réglementer l'émission des sukuk (obligations islamiques) au Maroc.

De plus, et dans le cadre des actions entreprises en vue de diversifier les moyens de financement de l'économie et de l'immobilier en particulier, il a été procédé à la mise en place des Organismes de Placement Collectif Immobilier (OPCI) dans le but de mobiliser l'épargne longue pour l'orienter vers le financement de l'immobilier.

Toujours dans le cadre de la modernisation du système financier marocain. Il a été pensé dans le sens un développement des produits et services financiers. La gamme des services financiers a ainsi été développée via une meilleure bancarisation et de nouveaux produits d'épargne longue. Une Stratégie nationale de la microfinance a été adoptée afin améliorer l'accès des ménages à faible revenu.

Le levier de la garantie a par ailleurs été activé permettant de soutenir les couches sociales et les petites entreprises. En plus, un cadre législatif régissant l'activité des banques participatives a été institué par la Loi bancaire de 2014.

Ce processus de réformes a été consacré avec la création de 'Casablanca Finance City' en 2010 comme hub au service du co-développement et de la co-émergence en Afrique, permettant d'accompagner le décollage économique du continent et de soutenir l'expansion africaine des entreprises marocaines. S'inspirant des meilleures pratiques internationales en

matière de projet de place financière, le Maroc a mis en place une offre marocaine globale et intégrée qui garantit aux investisseurs étrangers un environnement des affaires des plus avantageux.

3. Inclusion financière au Maroc : Etat des lieux

Les autorités marocaines ont depuis quelques années fait de la promotion de l'inclusion financière une de leurs principales priorités pour le développement de secteur financier. Dans cette section nous nous attachons à réaliser un diagnostic de l'inclusion financière au Maroc.

3.1 Barrières à l'inclusion financière

Selon l'enquête FINDEX de 2017, les principaux freins à l'inclusion financière sont expliqués par ce qui suit :

- **Faible niveau de revenus des marocains** : les raisons de ne pas avoir un compte bancaire sont associés à la disponibilité de fonds. En effet, si plus de 72% des adultes n'ayant pas de comptes règlementés considèrent le manque des fonds comme l'un des freins à l'ouverture d'un compte, près de 50% de ce segment déclare que l'insuffisance d'argent est la seule raison pour laquelle ils n'ont pas bancarisés.
- **Offres inadaptées aux besoins des segments à faible revenu** : Au Maroc, le secteur financier demeure en retrait par rapport au développement d'offres « alternatives » adaptées aux segments à faible revenu. Ces offres alternatives reposent sur des fondamentaux qui les rendent plus accessibles aux segments exclus.
- **Forte utilisation des services financiers informels** : plus de 2/3 de la population a recours à des solutions informelles d'épargne. De même, 26% des marocains ont utilisé des solutions de financement dont 88% a recours à des services informels (famille, tontine, avances des petits commerces, etc.). Pour de nombreux ménages exclus financièrement, l'offre formelle est jugée inadaptée à leurs besoins.
- **Statut socio-économique** : En ce qui concerne la population féminine, l'exclusion économique-sociale associée à des facteurs culturels, entraîne une forte exclusion financière des femmes par rapport aux hommes. En effet, tant qu'elles sont salariées, les femmes sont quasiment au même niveau d'inclusion financière que les hommes salariés. L'écart se creuse significativement au niveau des travailleurs indépendants

(35% pour les hommes, 21% pour les femmes) et devient très significatif pour les sans emploi.

Dans le même cadre, l'enquête sur la capacité financière et l'inclusion au Maroc de la Banque mondiale (2014)⁶ a fourni des diagnostics clés pour concevoir une telle stratégie. L'enquête a couvert quatre domaines principaux :

- **Inclusion financière** : selon l'enquête, environ 41% des adultes utilisent des produits ou services financiers formels. Cependant, au Maroc, il existe de grandes différences d'inclusion financière entre les différents segments de la population. Il semble y avoir un fossé entre le sexe, le revenu et la géographie. En effet, les femmes ainsi que les ménages à faible revenu et dans les zones rurales sont les plus susceptibles d'être mal servis. En fait, seulement 28% de la population adulte, 21% des femmes et 10% de la population à faible revenu ont un compte bancaire. De plus, plus des deux tiers de la population semblent connaître la microfinance, mais cela ne concerne que 5% de la population adulte. Une part relativement importante de la population adulte marocaine (24%) utilise des produits d'assurance, mais dans la grande majorité des cas, cela est dû à une couverture obligatoire et volontaire uniquement dans moins de 10% des cas. En ce qui concerne les jeunes, l'exclusion financière est fortement liée au niveau de chômage élevé de cette catégorie de la population. Une comparaison du taux d'inclusion financière des jeunes avec d'autres pays montre que plus le chômage des jeunes est élevé plus leur exclusion financière est forte.
- **Capacité financière** : La connaissance populaire des concepts financiers de base est assez faible au Maroc. Alors que 90% des Marocains peuvent effectuer des divisions simples, seulement 40% comprennent comment l'inflation affecte leur épargne et seulement 20% peuvent résoudre des tâches numériques légèrement plus difficiles afin d'identifier de meilleures affaires. La comparaison internationale montre cependant que les Marocains sont en train de devenir compétents dans le choix des produits financiers, mais ils ont encore du mal à gérer les dépenses quotidiennes et l'épargne-retraite.

Mais la littératie financière, les compétences et la sensibilisation aux produits financiers sont assez inégalement réparties dans la société, et surtout en retard parmi

⁶ World Bank (2014), Financial Capability and Inclusion Survey in Morocco, The World Bank.

les Marocains ruraux, les jeunes, les chômeurs et ceux qui n'ont jamais terminé l'école primaire. De plus, le système d'enseignement public offre peu ou pas de possibilités d'éducation financière. De plus, l'exclusion financière est aggravée par le faible niveau d'éducation financière, qui ne s'explique qu'en partie par le taux d'analphabétisme. En effet, le taux de réussite au test d'éducation financière de la Banque Mondiale est plus faible au Maroc (41%) que dans d'autres pays comme la Zambie, le Mozambique, le Sénégal (taux supérieurs à 50-60%), alors que le Maroc dispose d'un taux d'alphabétisme plus élevé que ces pays.

- **Relation entre l'inclusion financière et la capacité financière** : la partie de la population qui épargne et emprunte auprès d'institutions formelles connaît mieux les institutions financières et leurs offres que la population qui n'économise pas ou n'emprunte pas auprès de ces institutions. La prise de conscience des concepts financiers ainsi que des comportements est néanmoins similaire entre les deux groupes. Cela pourrait être dû en partie au fait que les prestataires de services financiers marocains n'offrent pas de produits qui améliorent la littératie financière de leurs clients.
- **Protection des consommateurs de services financiers** : la confiance des Marocains dans les institutions financières et en particulier les banques est faible. Cela pourrait s'expliquer au moins partiellement par les nombreux conflits entre prestataires de services financiers et clients. En fait, environ 25% des Marocains qui ont participé à l'enquête ont connu des conflits. La plupart des Marocains n'ont pas agi, mais sur environ 40% qui le font, plus des deux tiers demandent l'aide de parents, d'amis ou d'autres personnes de la communauté. En particulier, les plaintes des femmes et de la population rurale conduisent souvent à l'exclusion du service financier après le conflit.

3.2 Promotion de l'inclusion financière au Maroc

L'inclusion financière signifie que les particuliers et les entreprises ont accès à des produits et services financiers utiles et abordables qui répondent à leurs besoins en termes de transactions, de paiements, d'épargne, de crédit et d'assurance. En théorie, ces services devraient être fournis de manière responsable et durable. Les efforts d'inclusion financière se concentrent sur la large diffusion des services financiers auprès de tous les ménages et entreprises, en particulier les femmes et les jeunes, grâce à des programmes de formation en

littératie financière et en favorisant l'accès aux services financiers, en particulier les services de paiement, les produits d'épargne et d'assurance.

Le Maroc a depuis quelques années fait de la promotion de l'inclusion financière une de leurs principales priorités pour le développement des services financiers. Dans cette perspective, plusieurs axes de réformes ont été retenus :

Ces dernières années, la promotion de l'inclusion financière est devenue un axe majeur pour BAM. Pour cela, la réflexion sur le développement d'une stratégie nationale de l'inclusion financière a été engagée depuis 2015 en collaboration avec la Banque Mondiale et la GIZ (Agence de coopération internationale allemande pour le développement), qui comprend plusieurs mesures liées à la promotion des services bancaires pour les populations à faible revenu, telles que l'éducation financière et la microfinance.

Sensibilisant le public à l'importance des services financiers, l'éducation financière contribue à l'amélioration de leur niveau de vie, leur permettant de mieux comprendre ces services et de mieux gérer leurs revenus et leur épargne. À cet égard, en 2012, la banque centrale a créé la fondation marocaine, qui vise à promouvoir les principes et les meilleures pratiques liés à l'éducation financière et la sensibilisation à une compréhension des services financiers et des moyens de prévenir les risques.

Pour améliorer encore l'accès au financement des TPME, Bank Al-Maghrib a pris plusieurs mesures, notamment la suppression des obstacles à l'accès aux services bancaires, y compris le libre accès aux services bancaires de base. En outre, il a également amélioré le suivi du financement des PME avec un observatoire. Ce dernier a pour objectif de collecter et de partager des données fiables sur les TPME, afin d'apporter des solutions appropriées à leurs problèmes.

Le BAM s'est en outre engagé à réaliser des stratégies pour améliorer les services et la distribution des services bancaires à la population à faible revenu. En effet, les banques commerciales ont été invitées à étendre leurs réseaux d'agences et à développer des produits adaptés qui répondent aux besoins de la population à faible revenu. En réponse, les banques commerciales ont développé des partenariats avec des associations de microcrédit, c'est-à-dire la possibilité pour les clients de ces intermédiaires d'effectuer des transactions de dépôts et de retraits d'espèces, de transfert d'argent, de transfert et de paiement de factures.

En outre, BAM a également mis en place plusieurs initiatives pour renforcer l'inclusion financière. Les initiatives allaient de la promotion d'un bureau de crédit moderne contribuant à prévenir le surendettement à des mesures spécifiques de transparence des services bancaires.

Le BAM, soutenu par le ministère des Finances, souhaite entamer des travaux sur une stratégie nationale de capacité financière.

Malgré les initiatives du BAM et du secteur bancaire, une grande partie de la population et des entreprises reste exclue des systèmes financiers traditionnels, en partie en raison de leur faible bancabilité - revenus faibles ou volatils et garantie limitée ou inexistante. Cette partie de la population et du secteur privé sont les principaux clients du secteur du microcrédit.

Le secteur du microcrédit est en croissance mais le taux de pénétration reste faible. Le secteur du microcrédit était composé de 13 associations en 2014, qui comptaient 863 071 bénéficiaires, 1 536 points de contact et 6 000 employés. Mais les trois plus grandes associations accordent plus de 90% du microcrédit. La grande majorité du microcrédit a été accordée à des micro entreprises (89%), qui étaient dans la plupart des cas situées dans des zones urbaines (67%). Le ratio des microcrédits en cours représente environ 0,6% du PIB.

Au-delà du secteur du microcrédit, la Caisse centrale de garantie (CCG) a été fondée en 1949 en tant qu'institution du secteur public remplissant une mission d'intérêt général. Il représente le principal organe gouvernemental en charge du régime public de garantie du crédit. L'institution couvre trois activités principales : la garantie, le cofinancement et les fonds propres. Il joue un rôle central en permettant aux PME d'accéder au financement.

La GCC possède un portefeuille de produits complet qui englobe tout le cycle de vie de l'entreprise, de sa création à sa transmission et à sa restructuration. La plupart des indicateurs montrent une croissance régulière de l'activité au cours de la dernière décennie. Le ratio du crédit garanti au total des prêts bancaires aux TPME était d'environ 12% en 2012 et l'encours des garanties représentant environ 0,7% du PIB. En outre, la mise en place de fonds publics dédiés (Damane Assakane, Fonds de garantie PME, etc.) a permis de soutenir une tranche importante des couches de la population et des petites entreprises exclues des circuits conventionnels de financement dans l'accès aux crédits,

Enfin, la finance islamique ou la banque participative n'a été envisagée que récemment dans un cadre législatif, mais prend rapidement de l'importance. Avec le cadre réglementaire et de surveillance adopté en 2015, le BAM a tenu la promesse de la coalition dirigée par le parti islamique. En outre, au sein du Conseil suprême des savants islamiques du Maroc, un conseil a été mis en place pour superviser la conformité des produits et services financiers à la charia. Depuis début 2017, BAM a autorisé cinq banques à fournir des services financiers conformes à la charia, dont Attijariwafa, Banque Centrale Populaire, BMCE Bank of Africa, CIH Bank et Credit Agricole du Maroc. En outre, BAM a également autorisé des filiales de banques

françaises à proposer des services financiers conformes à la charia, dont la Société Générale, BNP Paribas et le Crédit Agricole. Il est prévu qu'au cours de la prochaine période, plusieurs banques supplémentaires recevront l'autorisation de fournir des services financiers conformes à la charia.

3.3 Evolution des indicateurs de l'inclusion financière au Maroc

Au cours de la dernière décennie, la capillarité des réseaux bancaires a fortement amélioré au Maroc grâce au développement de réseaux IOB (Intermédiaires en Opérations de Banque) et cash qui ont joué un rôle important dans sa progression en points d'accès. Le nombre de points d'accès aux services financiers a connu une légère hausse, avec une évolution de 23% entre 2016 et 2017, s'élevant ainsi à 12 782 en 2018 (Tableau 1).

Tableau 1- Répartition des points d'accès par catégorie

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Agences bancaires	5 711	5 946	6 158	6 284	6 383	6 475
IOB	1 508	1 705	1 852	2 087	2 250	2 298
Établissements de paiement	1 630	1 611	1 565	1 763	3 746	3 746
GAB Cash-In & Cash-Out	64	88	329	244	307	263
Points d'accès	8 913	9 350	9 904	10 378	12 686	12 782

Source : BANK AL-MAGHRIB

Concernant les comptes de dépôt, des progrès importants ont été constatés en valeur et en volume, En effet, leur nombre a augmenté de 6,5% entre 2017 et 2018, s'élevant ainsi à 23,38 millions de comptes avec un encours également en hausse de 3,5% atteignant 656,8 milliards de dirhams (Tableau 2).

Tableau 2- Évolution des comptes de dépôt entre 2017 et 2018

	Nombre de comptes de dépôt	Encours (Kdhs)	Encours moyen
2017	21 959 975	635 152 317	28 923
2018	23 383 475	656 790 951	28 088

Source : BANK AL-MAGHRIB

S'agissant des crédits bancaires aux particuliers, l'amélioration a également été importante puisque leur nombre a progressé de 7,8% en 2018 pour atteindre près de 12 millions de comptes avec un encours en hausse de 5,2% et s'élevant à 279,2 milliards de dirhams (Tableau 3).

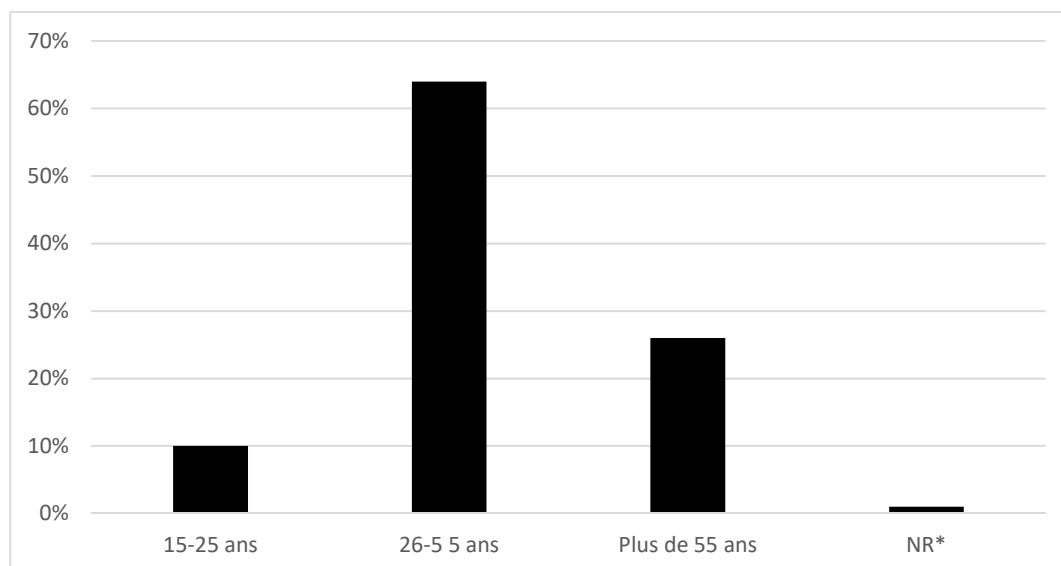
Tableau 3- Évolution des crédits entre 2017 et 2018

	Nombre de compte de Crédits	Encours (Kdhs)	Encours moyen
2017	11 092 662	265 486 525	23 934
2018	11 963 414	279 223 935	23 340

Source : BANK AL-MAGHRIB

Selon les tranches d'âge, 10% des comptes sont détenus par des personnes âgées de 15 à 25 ans, contre 64% des comptes détenus par la tranche d'âge des 26-55 ans. En effet, les données disponibles montrent que la pénétration des comptes demeure faible chez les jeunes adultes à fin 2018⁷ (Figure 11).

Figure 11 - Personnes physiques titulaires de comptes par tranche d'âge en 2018



Source : BANK AL-MAGHRIB

⁷ BANK AL-MAGHRIB

Ceci s'explique par le niveau de chômage élevé sur les personnes âgées de 15 à 25. Bref, plus le chômage des jeunes est élevé plus leur exclusion financière est forte.

Conclusion

En guise de conclusion, il est à rappeler que l'objectif de notre contribution était de montrer l'importance de la stratégie de l'inclusion financière dans le développement économique. A ce titre, nous avons exposé, d'une part, les principales caractéristiques du système financier en mettant l'accent sur leurs faiblesses et forces, et, d'autre part, l'inclusion financière dans la perspective de développement économique et social.

L'inclusion financière est un processus qui sert certaines personnes à accéder au système financier formel. Il met l'accent sur les services financiers populaires pour toutes les classes d'une économie, en particulier les classes pauvres qui généralement n'utilisent pas de services financiers. Les pauvres peuvent répondre à leurs demandes par le biais du système financier formel, créer des moyens de subsistance diversifiés et multiples et leur apprendre une forte culture de l'épargne (Sarma, 2008). En offrant une large gamme de services, un système financier entièrement formel profitera en définitive aux particuliers, aux entreprises commerciales, puis améliorera la qualité de la vie sociale, accélérera la croissance et réduira les inégalités au niveau national.

Dans ce sens, nos analyses ont d'importantes implications politiques. Les décideurs devront opter pour des réformes qui encouragent le développement financier (inclusion financière, innovation, accès aux services financiers, etc...) et son oublier bien sûr de mettre l'accent sur de nouvelles améliorations dans le domaine de la stabilité financière et économique.

L'enjeu ultime pour les décideurs étant de faire de l'inclusion financière un réel vecteur de développement socioéconomique. Ce qui passe, premièrement par l'éducation financière afin de démystifier les produits et services financiers et inclure tous ceux qui sont actuellement en dors du système. En effet, il faut renforcer la culture financière, pour que les gens comprennent vraiment les services financiers qui leur sont proposés et ce que cela signifie pour leur famille.

Deuxièmement, le lien inclusion financière et développement financier passé par une orientation plus accrue des crédits aux entreprises puisque la proportion du crédit dédié à la consommation dans le crédit total est relativement élevée. Dans cette voie, ces actions

devraient se traduire par des avantages en termes de croissance économique à long terme plus élevée et plus durable⁸.

Bien que les mesures de l'inclusion financière ne puissent peut-être pas réduire immédiatement le développement économique, ils offrent aux populations une chance d'épargner, de commencer une petite entreprise et d'améliorer les perspectives éducatives de leurs familles.

BIBLIOGRAPHIE

Banerjee, A., Chandrasekhar, A. G., Duflo, E., et Jackson, M. O. (2013). « The diffusion of microfinance ». *Science*, 341(6144), 1236498.

Bank Al-Maghrib (2006-2018), Rapports annuels présentés à sa majesté le Roi.

Bank Al-Maghrib (2006-2018), Rapports annuels sur la supervision bancaire.

Bank Al-Maghrib (2018), Nouveau statut publié au B.O. Numéro 6795 du 12 kaâda 1440.

Bank Al-Maghrib (Janvier 2018-Août 2018), Revue de la conjoncture économique.

Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., et Maksimovic, V. (2008). « Financing patterns around the world: Are small firms different? ». *Journal of Financial Economics*, 89(3), 467-487.

Bertrand, M., Karlan, D., Mullainathan, S., Shafir, E., et Zinman, J. (2010). « What's advertising content worth? Evidence from a consumer credit marketing field experiment ». *The quarterly journal of economics*, 125(1), 263-306.

Bruhn, M., et Love, I. (2009). « The economic impact of banking the unbanked: evidence from Mexico ». *The World Bank*.

Bruhn, M., et Love, I. (2014). « The real impact of improved access to finance: Evidence from Mexico ». *The Journal of Finance*, 69(3), 1347-1376.

Demirguc-Kunt, A., Klapper, L., Singer, D., Ansar, S., et Hess, J. (2018). « Global Findex Database 2017 », World Bank Publications.

Dupas, P., et Robinson, J. (2013). « Savings constraints and microenterprise development: Evidence from a field experiment in Kenya ». *American Economic Journal: Applied Economics*, 5(1), 163-92.

EL KHATTABI Fatima Ezzahra (2021) «Covid-19 : Test du secteur financier des pays africains Cas des banques marocaines », *Revue Internationale des Sciences de Gestion* « Volume 4 : Numéro 1 » pp : 303- 321.

⁸Une étude en 2018 de la Banque mondiale qui portait sur 135 000 entreprises dans 140 pays a mis en évidence le lien direct qui existait entre le crédit aux petites entreprises et l'atténuation des inégalités de revenu.

World Bank (2014), « Financial Capability and Inclusion Survey in Morocco », The World Bank.

Wurgler, J. (2000). « Financial markets and the allocation of capital ». *Journal of Financial Economics*, 58(1-2), 187-214.

Sarma, M. (2008). « Index of Financial Inclusion ». Indian Council for Research on International Economic Relations Working Paper No. 215.